

Séance du 9 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf décembre à neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la cantine scolaire en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps et Mmes Chiron, Puravet

Excusé : Mrs Desfarges, Pernet, Pesson et Mme Kahane

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 6

Date de convocation : 04/12/2023

Date d'affichage : 04/12/2023

Délibération n°20231209_051

Objet : Vente du matériel de l'épicerie

Comme suite à la décision du Conseil Municipal de ne pas reprendre une activité d'épicerie au sein du local commercial communal,

M. le Maire fait part de deux offres de rachat d'une partie du matériel située au sein de celui-ci :

- 300 € TTC pour la trancheuse et 30 € TTC pour la balance par Christian Desfarges

- 30 € HT pour des étagères inox par Guillaume Desfarges

Après en avoir délibéré, l'ensemble des membres présents accepte à l'unanimité ces deux offres et autorise le Maire à ordonner ces recettes sur le budget des Commerces.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice Deschamps

